

PV 15.04.25

Ordre du jour :

- Tour de présentation
- Présentation de Mobilea
- Présentation du CLAJ

Tour de présentation

Ce jour, ISOSL accueille le GT. Les présentations sont assurées par Mobilea (Equipes Mobiles Realism) et le CLAJ (AMO).

Présentation de Mobilea - <https://realism0-18.be/equipe-mobile/>

Mobilea = Equipes mobiles pédopsychiatriques du REALISM.

L'interface = 1^{er} contact → **0499/51.91.28** (Kévin Borzée et Christel Nihoul)

- Réception des demandes d'intervention pour l'équipe mobile
- Analyse et réflexion autour de la situation et dispatching
- Réception des demandes d'informations sur le réseau.

Toutes les demandes passent par l'Interface. Laisser un message. Pas de liste attente.

- Tout le monde peut appeler, même un jeune.

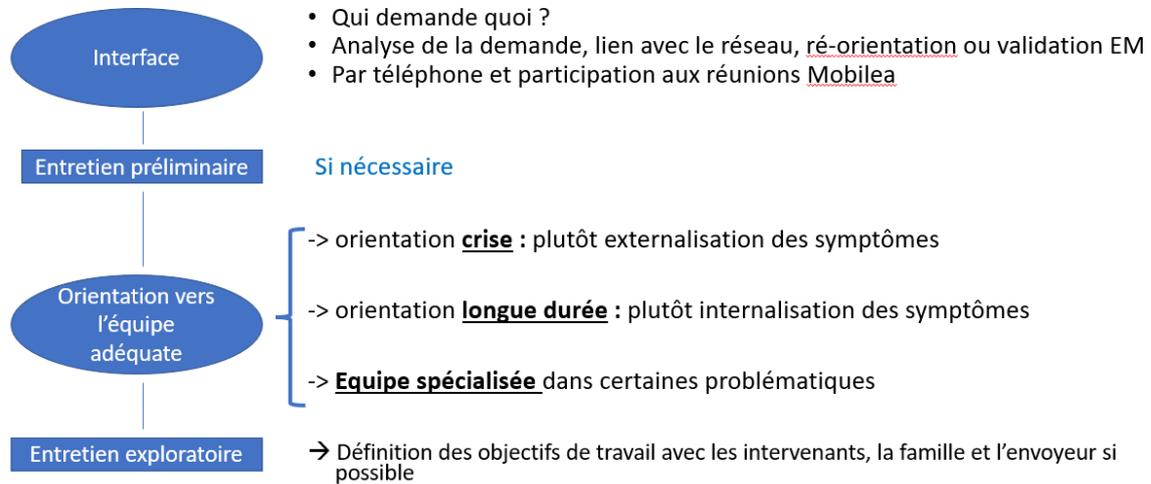
Critères inclusion :

- 0-18 ans (23 ans si intervention avant les 18 ans du jeune).
- Problématique en santé mentale (Ex : décrochage scolaire, décompensation, troubles comportements, troubles émotionnels...)
- Immobilisme = ne pas pouvoir se mobiliser physiquement ou psychologiquement.

Un contact est établi avec les adultes responsables du jeune. S'il est presque majeur, pas de partage de contexte de soins mais information que les équipes mobiles s'en chargent car obligation légale.

Un entretien préalable est réalisé pour orienter la situation vers l'équipe la plus adéquate.

Trajet de la demande d'intervention

Schéma¹

Il y a plusieurs types d'équipes mobiles :

- **Equipe de crise** : Ce n'est pas urgence mais besoin d'une intervention rapide.²
- **Equipe longue durée** : Problématiques de mobilisation physique et besoin d'un travail sur la durée (ex : ne sait pas bouger de son lit).
- **Equipe spécialisée** : Besoin d'une équipe avec une spécialisation thématique comme périnatalité-petite enfance, double diagnostic ou médico-légale.

Les équipes de crise et de longue durée sont plutôt généralistes. Les équipes généralistes sont présentes sur chaque zone (Liège, Verviers, Huy) tandis que les équipes spécialisées travaillent pour toute la province de Liège.

Les pédopsychiatres de réseau et médecins partenaires :

Les médecins de l'équipe mobile ne prennent pas de suivi en ambulatoire. Ils peuvent effectuer un rdv, mettre en place une médication mais c'est à un médecin (traitant ou pédopsychiatre habituel) de prendre le suivi. Le médecin réseau intervient à la demande de l'équipe mobile.

¹ Schéma issu de la présentation de Mobilea du 15 avril 2025.

² Pour rappel, si urgent, c'est toujours les urgences de l'hôpital.

Ce qui est commun à toutes les équipes :

- Travail en binôme et équipes pluridisciplinaires (assistante sociale, éducateur spécialisé, assistante psy, psychologue, psychomotricienne...).
- Regard systémique et contexte de vie → Point d'attention de la prise en charge et travail avec le réseau (AJ, SSM, PPL, AVIQ, PMS...).
- Quand possible, travail avec famille, sinon individuel, concertation de réseau.
- Adaptabilité et créativité face à la réalité → Différentes formes de prise en charge (ex : faire une balade, aller directement à l'école, dans un squat...) et au cas par cas. Très grande attention pour les accroches car ce sont des jeunes qui ont du mal à accrocher donc un soin particulier pour ces premiers moments.
- Secret professionnel !!! Très important dans la relation et la création de l'accroche.

Le jeune sait ce qu'on dit sur lui mais sa parole est protégée → Ce processus permet une transparence alors qu'on est dans des situations familiales complexes.

Ce procédé permet au jeune de pouvoir aller de l'avant, mettre les cartes sur la table de manière bienveillante et se projeter dans autre chose.

Les équipes mobiles ne sont pas « mandatables » → Bien qu'elles puissent être mandatées par l'AJ, elles ne rendent pas de comptes. L'information la plus précise sera : « on a rencontré le jeune X fois.)

1. Pôle crise

A priori, pas de délai attente. Toutes les demandes sont absorbées, (pas de quota).

Temps de prise en charge : 1 mois (Renouvelable 2x)

Prise de contact dans les 48h et délai d'intervention dans les 3 mois. Equipe vient 1x/sem (pour les tout-petits : 2 à 3x/sem)

Cette équipe est mise en place pour :

- Apaiser la crise
- Aider la famille à comprendre les symptômes
- Comprendre les difficultés et les besoins du jeunes
- Travailler de la demande.
- Remettre du lien avec entre jeune, famille, proche

- Remobiliser le réseau préexistant ou mise en place d'un réseau

Critère d'inclusion : situation de CRISE et non d'urgence + problématique en santé mentale et difficulté de mobilité (physique et/ou psychique).

Si le jeune ne parle pas le français ? Une traduction peut être mise en place avec le Setis , un interprète de l'hôpital ou un traducteur du parquet.

Et les crises problèmes substances ? C'est une difficulté de santé mentale donc, a priori, possible mais le jeune doit avoir la capacité de se mettre en travail → Pas d'obligation de non-consommation MAIS doit garder une capacité à être en sécurité... C'est un suivi ambulatoire, pas une hospitalisation donc si pas de danger imminent, ok.

Amener un jeune vers des services ? Oui. Quand on parle d'accompagnement, ça peut être accompagné un jeune dans un service et l'intervenant va avec jusqu'à ce que le jeune soit à l'aise. C'est vraiment un accompagnement à raccrocher au réseau.

2. Pôle longue durée

Parfois délai attente.

Temps de prise en charge : Entre 6 et 9 mois MAIS n'abandonne pas le suivi.

- Apprendre à refaire confiance au réseau (jeune et familles)
- Permettre au jeune de refaire confiance à ses parents et d'aller doucement vers l'extérieur → Sortir de l'isolement, remobiliser physiquement et psychiquement
- Conscientiser les freins qui ont mis le réseau en échec pour ne pas les reproduire
- Reclarifier les besoins
- Exploration du parcours de vie, évaluations détaillées si besoin...

Remettre tout le monde autour de la table, remettre des aides en place (S'il y a des doublons dans la prise en charge, ce sont les équipes mobiles qui sautent.)

⇒ Vrai travail thérapeutique puisque prise en charge de longue durée donc souvent un psychologue dans le binôme.

Les équipes vont au domicile du jeune. Elles veillent à travailler dans un endroit sécurisé (confidentialité) qui ne soit pas la chambre du jeune.

Critères d'inclusion : Problématique de santé mentale (ex : décrochage scolaire, symptômes dépressifs, anxiété sociale...) + difficulté de se mobiliser +++ → Situations enkystées dans lesquelles les collaborations sont difficiles avec le réseau.

3. Pôle périnatalité (équipe provinciale)

Focus sur le soutien à la parentalité, avant ou après naissance. Attention particulière sur la dyade ou triade enfant-parent(s).

- Inquiétude quant à la qualité du lien, attachement.
 - Inquiétudes face à la parentalité (ex : Des parents qui s'inquiètent de leur parentalité, de savoir comment faire. Ou des parents adolescents. → Cela pourrait être le gynéco ou l'hôpital qui s'inquiète.)
- ⇒ Utilisation outils spécifiques → bilan lien parents-enfant pour voir les forces et faiblesses.
- ⇒ Intervention au domicile.

*Dispositif 0-3 ans (bilans : REALISM – sur toute la province)³.

4. Pôle médico-légal (équipe provinciale)

Collaboration avec les instances judiciaires et équipes/services spécialisés (TJ, IPPJ, EMA⁴...)
+ intervenants du monde adulte médico-judiciaire

- Intensivité des prises en charge (« travail de crise dans la longue durée »)
 - Sous mandat de 12 à 18 ans et « avec demande » de 18 à 23 ans
 - Durée de prise en charge longue : mandat (renouvelable) de 3 mois/6 mois

→ Critères d'inclusion : problématique de santé mentale chez des jeunes + un Art. 56 (faits qualifiés d'infraction). En général, jeunes beaucoup moins accessibles, peu demandeurs.

³ Voir site de REALISM : <https://realism0-18.be/equipe-mobile/>

⁴ Equipes EMA = équipes du tribunal

5. **Pôle Double Diagnostique** (équipe provinciale)

- Compréhension de la situation du jeune et précision de la demande
- Prise en charge imaginative et souple → plus psychocorporelle
- Soutien, bien-être corporel et psychique, intégration et renforcement des capacités du jeune et de son entourage
- Diversité des méthodes : systémique, comportementaliste, corporel, moteur, éducative...

→ Critères d'inclusion : problématique en santé mentale + déficience mentale **et** difficulté de mobilité (et souvent un trouble du comportement)

▪ **Cas particulier** : la crise chronique

En général, se présente dans des contextes :

- Système familial déficitaire
- Problématique de longue date
- Difficultés d'attachement
- Explosivité récurrente
- Inquiétudes des intervenants quant à la gravité des passages à l'acte
- Réactivité nécessaire
- Clôture à soigner/lien à maintenir

Les réponses amenées face à de telles situations⁵ :

Equipe Mobile	Case Manager
<ul style="list-style-type: none"> • prolongement du temps d'intervention ; • multitude d'intervenants ; • mise au point régulière avec le jeune sur l'intérêt du suivi => mise à mal du lien si on poursuit contre la volonté du jeune ; • soutien au réseautage important ++ car EM souvent insuffisante 	<ul style="list-style-type: none"> • fil rouge ; • intervient plutôt en seconde ligne sur la réflexion dans le réseau autour du jeune ; • situation complexe et multisectorielle ; • bonne connaissance du réseau pour ces jeunes 

⁵ Schéma issu de la présentation de Mobilea du 15 avril 2025.

Les Case manager (CM) sont présents dans les situations complexes qui nécessitent un fil rouge de l'histoire du jeune, ils font mémoire. Ils sont en deuxième ligne, au carrefour des secteurs, peuvent être en parallèle à une équipe mobile. !!!ATTENTION !!! il existe des CM dans d'autres secteurs et n'ont pas les mêmes fonctions (ex : CM AVIQ).

▪ **Limites d'intervention**

Tanche âge critique : 16-23 ans → situations complexes, renvoi de SRG, jeunes en errance, âge à la limite des secteurs enfants-adultes. Période où les différents intervenants se renvoient la balle car âge de transition. De plus, les jeunes peuvent être dans une période de vie dans laquelle il n'adhère pas aux dispositifs.

- Toutes les missions peuvent s'appliquer aux jeunes MENA, sur même base que les critères acceptation. Travail en collaboration avec le SETIS, interprète des hôpitaux et interprète des tribunaux.
- Peu ou pas de demande car déjà un gros staff quand ils sont en services résidentiels. Si demande, viennent de familles illégales ou de jeunes mis en autonomie.
- Faut qu'il y ait absence de possibilités dans le réseau, notamment.
- Renvoie vers Tabane et Espace 28.
- Pas de spécialisation en traitement MENA mais plutôt une éducation culturelle et psycho-trauma.

Présentation du CLAJ – Centre Liégeois Aide pour les Jeunes

AMO. **Service de prévention** pour les jeunes de 0 à 22 ans mais aussi entourage jeune et famille ET à toutes personnes actives dans un domaine concernant la jeunesse. Nous travaillons à la **demande**, en l'**absence de tout mandat** administratif ou judiciaire, et sur base de la **libre adhésion** du jeune.

- Fonctionnent par territoire → Grand Liège
- Gratuit et confidentiel

Une AMO c'est « Le médecin généraliste de AJ » = D'abord une mission d'orientation et, quand ce n'est pas possible, prend en charge la demande.

Par exemple : « Je cherche un club de foot OU je ne veux plus retrouver chez mes parents car maltraitance OU je rêve d'un Erasmus mais pas argent que faire OU recherche logement... »

→ La demande peut venir du jeune, des parents, d'une directrice d'école...

Par exemple, dans le cas de parents démunis, cela peut être un soutien à la parentalité.

- ⇒ Le suivi peut être un « one shot » ou un suivi long mais jusqu'à maximum les 22 ans du jeune concerné.
- ⇒ Bien que le travail doive être à visée préventive, la réalité de terrain amène à faire du curatif. (ex : une maman sans papiers avec ses enfants)

PREVENTION EDUCATION	PREVENTION SOCIALE
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Prise en charge individuelle et collective ⇒ Ecoute et valorisation ⇒ Orientation ⇒ Accompagnement individuel ⇒ Soutien à la parentalité ⇒ Actions collectives en vue de renforcer le lien de confiance entre le public et le service ⇒ Tant que le jeune a une accroche dans le territoire de l'AMO, il est bienvenu. (Bien que s'il y a une accroche relationnelle hors territoire, le jeune est accueilli quand même) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Prise en charge communautaire • Actions collectives avec le public en interaction avec leur milieu de vie • Actions de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes et de leur famille • Relayer la parole des jeunes aux instances compétentes

Les 6 antennes du CLAJ sont **Outremeuse** (Siège social), **Ste Marguerite**, **Ste Walburge**, **Droixhe**, **Vennes** et **Centre-ville**.

Le travail collectif prend beaucoup de place. L'AMO a été coupée en antennes pour être proche de la population des quartiers = projets en fonction des demandes des populations. L'objectif est de rester très proche de la réalité de terrain.

Tous les 3 ans, un diagnostic social est réalisé pour déterminer les besoins sur les 3 prochaines années. Réponse des demandes de l'individuel vers du collectif.

Les garanties :

- Les intervenants sont des travailleurs sociaux de formation (éducateur spécialisé et assistants sociaux)
- Respect de l'anonymat des personnes
- Gratuité de l'intervention
- Respect du Secret Professionnel et du Code de Déontologie de Aide à la Jeunesse

LES PROJETS COLLECTIFS : Il n'y a pas d'obligation de continuité dans les projets ni d'habiter le territoire du projet → s'il n'y a pas de projet similaire sur son territoire.

1. **Equinoxe FM** (Ste Walburge) : Au départ, cette radio a été créé pour former des jeunes en errance à l'animation radio.

Maintenant ce n'est plus tout à fait cela, il y a une possibilité de faire des *School on air* : projet sur 2 à 3 mois avec un groupe ET un travailleur CLAJ + un prof/travailleur

⇒ La finalité : l'animation d'une émission radio en direct.

Par ailleurs, des stages sont proposés pendant les congés scolaires.

A partir de 9 ans.

2. **CLAJ Droixhe et CLAJ Vennes** : Ecoles des devoirs.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi. De 15h30 à 16h45.

Encadrement par des travailleurs et des bénévoles.

A partir de 6 ans.

3. **CLAJ Outremeuse** : Réseau de bénévoles de soutien scolaire pour les adolescents. Séances de remédiations individuelles avec un bénévole. Du mardi au jeudi, sur rdv.

+ Le dernier mercredi du mois « *Qui t'es toi ?* » = Activité extra-scolaire avec les jeunes pour apprendre d'une autre manière.

A partir de 13 ans.

4. **Atelier musique – CLAJ Centre-ville** : cours de musique les mercredis après-midi entre 16h et 19h. Accès libre durant ce créneau horaire. Session possible : Piano, basse, chant, guitare, rap... Les instruments sont disponibles sur place. Pas besoin d'une compétence, c'est un attrait. (ex : la clap d'or – entracte musicale)

A partir de 12 ans

5. **MAO – CLAJ Ste Marguerite** : Initiation à la musique assistée par ordinateur. Enregistrement de morceaux. Tous les lundis, sur rdv.

A partir de 12 ans

6. **Table de conversation – CLAJ Outremeuse** : Départ du projet : Beaucoup de jeunes qui sortaient de DASPA qui ne parlaient pas français. Comme le CLAJ n'avait pas la possibilité de donner des cours de FLE, ouverture d'une table de conversation. Tous les jeudis 17h30 à 18h30. Pratique du français par jeu, table de conversation. Actuellement, ce projet revient vers une table de citoyenneté. Sur inscription.

A partir de 12 ans

7. **Stand-Up – Inter-antennes** : Depuis janvier 2025. Beaucoup de jeunes en décrochage scolaire et sociale, qui erraient au CLAJ. En Outremeuse, la porte est toujours ouverte aux jeunes qui ne savent pas où aller. Garder ce lien avec eux, ne pas les mettre dehors même si pas une maison de jeunes. Ces ateliers ont été créé pour ces jeunes qui n'accrochaient à rien. Le jeudi de 14-16h (en moyenne).

6 thématiques : Bien-être, santé, sport, cuisine, art, art thérapie et santé mentale. Le thème change tous les jeudis. Ils peuvent intégrer à n'importe quel moment mais il est demandé de faire le cycle de 6 semaines même si rentre au milieu du processus. Chaque jeune a un référent.

⇒ BUT : créer qqch avec eux, pas occupationnel mais création de projet. Déjà très bien s'ils viennent tous les jeudis. Pour les jeunes NEETS (sans emploi, sans formation, sans travail).

⇒ 20 max sur l'année, 8 par cycle max. Même si le jeune est seul, l'atelier est maintenu, pour valorisation de sa démarche. Les ateliers se donnent en binôme.

!!! → Des PMS peuvent orienter des jeunes qui sont en phase de décrochage ou avec horaire aménagé. Pas des jeunes qui sont dans le milieu scolaire. Les jeunes sont difficilement mobilisables. Navette mise en place pour les mobiliser. Atelier se donnent dans des antennes différentes en fonction des thématiques.

A partir de 16 ans

8. **Panier du Carré – CLAJ Centre-ville** : Epicerie non-alimentaire. Produits de soins : ménager, fourniture scolaire, protections hygiéniques... Produits de marque à moindre coût. Ouvert sur rdv. L'entrée se fait sur parole, pas de vérification du niveau des difficultés financières. L'idée n'est pas de donner 10 shampoings. En donne 1 ou 2, plutôt à visée d'accrocher avec la famille. Ex : un soin Ultradoux à 7 euros est vendu 60 cents.

9. **Intervention communautaire : Team Action – Inter-antennes** : Actions collectives de prévention et de sensibilisation en milieu scolaire. L'équipe va dans les écoles pour parler des thématiques de harcèlement, du bien-être, des nouvelles technologies et des addictions. A la demande des directions écoles, PMS, direction SRG et autres groupes. Ce n'est pas propre à l'école. Il faut qu'il y ait du sens, pas de one shot... par ex 1x/mois. Travail avec les professionnels et intervenants pour que cela fasse sens.

10. **Amarrages – CLAJ Outremeuse** : Fond social européen – accrochage scolaire et à la vie : accompagnement CPAS, appartement... MAIS travail habituel de l'AMO.

Lors de l'arrivée des jeunes, les intervenants ne demandent rien : c'est une question de confiance. Quand les jeunes donnent un prénom, nom... Pas de vérification.

Partenariat avec une psy qui vient au CLAJ quand les jeunes le demande. Peut faire une accroche et à un cabinet à Amercoeur.

Actuellement, il n'y a plus de demandes. Peut-être parce qu'arrivée d'autres services sur Liège. Importance du travail de réseau +++ Représentation → Retour des jeunes MENA. Surtout demande de soutien individuel.

De manière générale, les MENA disparaissent du système → ex : dans les écoles, plutôt des familles mais pas de MENA. Où sont-ils ? Beaucoup plus hors du circuit, ne veulent plus être dans les centres...

Possibilité de faire une présentation aux jeunes du CLAJ ? → CLAJ pas de traducteur.
Possibilité OUI.

Le prochain GT Migration se déroulera **le 8 juillet de 13h30 à 15h30**. Un mail d'inscription sera envoyé avec les détails du lieu et les présentations du jour.